Société d'Histoire
de Nîmes et du Gard

Archives départementales,
365 rue du Forez
30 000 Nîmes

http://shmcng.canalblog.com

Nicolas Leroy

La liberté de conscience dans la sénéchaussée de Nîmes avant la Révolution française

Samedi 26 novembre 2022 à 14 h 30

Université de Nîmes

Site Vauban amphi A3

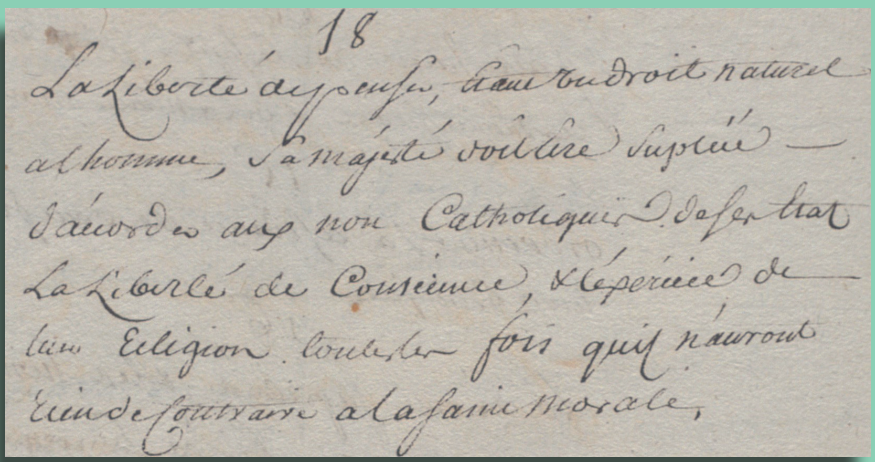
18
La liberté de pensée, dans un droit naturel
à l'homme, sa majesté souveraine supplie
d'accorder aux non Catholiques, de faire leur
la liberté de conscience, et l'exercice de
leur Religion, toutes les fois qu'il n'auront
rien de contraire à la saine morale,

Consacrée par la loi du 9 décembre 1905, la liberté de conscience trouve ses racines dans la liberté d'opinion proclamée dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Ce texte sacré puisant ses origines dans la pensée des siècles précédents, il est intéressant de s'interroger sur la genèse de ce principe fondamental de notre laïcité. L'ancienne sénéchaussée de Nîmes, par sa pluralité religieuse, est un territoire qui se prête parfaitement à cet examen.

Nicolas Leroy est professeur d'histoire du droit à l'université de Nîmes. Ses recherches portent sur les différentes formes que prend le droit et les relations entre droit et religions. Dans ce cadre, il enseigne l'histoire et le droit de la laïcité dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur et travaille notamment sur la genèse du principe de laïcité.